

Fraternité

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP L'HAY-LES-ROSES 4 RUE DISPAN 94246 L'HAY-LES-ROSES CEDEX

## Vos références

Numéro fiscal:

Déclarant 1 (C): 30 17 340 417 392 Déclarant 2 (C): 30 16 543 361 496 **Référence de l'avis**: 21 94 0056645 02

Référence de l'avis : 21 94 0056645 Adresse d'imposition au 01/01/2021 : BATIMENT C - APPARTEMENT C06

71 AV DU GEN DE GAULLE

94240 L HAY LES ROSES

Vos contacts

au 0 809 401 401 \*

Numéro FIP: 940 14 12 3898069789 3 A
Numéro de rôle: 011
Date d'établissement: 06/07/2021
Date de mise en recouvrement: 31/07/2021

Identifiant service: 94012

YOUMBI NOEL LECLERC

OU YOUMBI JACQUELINE SOREL BATIMENT C - APPARTEMENT CO6

71 AV DU GEN DE GAULLE 94240 L HAY LES ROSES

## Somme qu'il vous reste à payer

2 382,00 €

46 598

2,50

#### Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 : 595,00 € 25 octobre 2021 : 595,00 € 25 novembre 2021 : 595,00 € 27 décembre 2021 : 597,00 €

Par téléphone

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

> SIP L'HAY-LES-ROSES SAID L'HAY FRESNES-CHEVILLY-RUNGIS 4 RUE DISPAN

94246 L'HAY-LES-ROSES CEDEX

 $\textbf{Compte qui sera d\'ebit\'e}: \mathsf{FR76}\ 3006\ 6108\ 090X\ XXXX\ XXX0\ 163$ 

Identifiant de la banque : CMCIFRPPXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050023J17C4J417618PAS2A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/09/2021.

Revenu fiscal de référence : Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 30 17 340 417 392 Feuillet n°: 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : YOUMBI Déclarant 2 - Nom de naissance : KONDA PANGOP

situation du foyer

cas particulier

enfants majeurs célibataires

enfants mariés

personnes recueillies handicapées



M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE
RÉSIDENCE ALTERNÉE

enfants mineurs ou dont enfants handicapés
handicapés

nombre

dont enfants mineurs ou handicapés
handicapés

2,50

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires	07040	25864		
Revenus des associés et gérants		05064		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> Déduction 10% ou frais réels	37812 - 3781	25864 - 2586		
Salaires, pensions, rentes nets	34031	23278		57309
Revenus des locations meublées	34031	23270		37309
non professionnelles déclarés	- 5211			
Revenus des locations meublées	0211			
non professionnelles imposables <sup>5</sup>	- 5211			
Revenus des locations meublées non pro. imposa				0
Devenus haut alahal				E7200
Revenu brut global				<b>57309</b>
CSG déductible				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBA	<b>L</b> <sup>10</sup>	Montant	Montant	
		déclaré	retenu	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup>		16380	14959	
Autres pensions alimentaires 16		7000	7000	
Total des charges déduites 11				- 21959
Revenu imposable				35350
Revenus au taux forfaitaire		12,8%	Montant	8248
Taux effectif (revenu total ou mondial)				38350
Impôt après application du taux effectif 14				1332
Décote				- 686
Impôt proportionnel				+ 1056
I self self self self self self self self				
Impôt total avant crédits d'impôt			1702	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant		Montant	
D (1)	déclaré		retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé	4		4	4
sur revenus de capitaux mobiliers	1020		1020	- 1
Frais de garde des jeunes enfants	1039		1039	520
				- 520
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				1181
		1		

### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

## Avis d'impôt établi en 2021

N°fiscal: 30 17 340 417 392 Feuillet n°: 2 /3

N°fiscal : 30 17 340 417 392			F	euillet n°: 2 /3
>>> Suite de votre avis				
Détail des revenus Plus-values et gains divers <sup>47</sup>		CSG - CRDS 8240 8240 9,70% 799	PREL SOL 8240 8240 7,50% 618	
Total des prélèvements sociaux nets				1417
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR	 2020 :			
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> : Retenue à la source prélevée en 2020 par vos ver Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte ban Avance perçue sur les réductions et crédits d'impô	caire :			1181 - 155 - 608 + 547
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :				965
PRELEVEMENTS SOCIAUX			CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus 53:			799	618
Solde des prélèvements sociaux 2020 53:				1417
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTA	NT A PAYER			2382
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>				46598
Reports sur les années suivantes Déficits des locations meublées non professionne imputés à reporter sur la déclaration de vos reven en 2021 à souscrire en 2022 <sup>26</sup>				
déficits provenant de l'année 2020				5211
Informations indiquées pour mémoire RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec	CSG déductible 19			8
Revenus exonérés Revenus industriels et commerciaux			Déclar. 2	
(régime micro-entreprise)	Déclarés		6000	
(régime micro-entreprise)	Nets (35)		3000	
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est d	le :			
Plafond total de 2019		<b>Déclar. 1</b> 16277	<b>Déclar. 2</b> 15810	<b>Enfant(1)</b> 11948

Suite en page suivante >>>

Avis a impor etabli en 2021	illibot et biei	evenients socie		
N°fiscal : 30 17 340 417 392			F	euillet n°: 3 /3
>>> Suite de votre avis				
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018		3923	3923	3923
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 Plafond non utilisé pour les revenus de 2020		+ 3973 + 4519	+ 3973 + 4052	+ 3973 + 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020		+ 4114	+ 4052 + 4114	+ 4052 + 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021		= 16529	= 16062	= 16062
DDELEVEMENT A LA COUDCE 2024				
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos				
éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espac	е			
particulier/gérer mon prélèvement à la source ou e	n			
appelant le 0809 401 401				